



AUPLATA

Société anonyme au capital de 5 425 097 euros
Siège social : 162 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris
R.C.S. PARIS 331 477 158

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

ÉTATS FINANCIERS

1	FAITS MARQUANTS.....	11
1.1	Augmentations de capital	11
1.2	EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE D'AUPLATA	11
1.3	Accord avec Columbus Gold Corporation.....	11
1.4	Coupon obligataire.....	11
1.5	Création de la filiale VERDAL Reforestaje	12
1.6	Création de la filiale COMPAGNIE MINIERE DORLIN « CMD »	12
1.7	Titres Columbus Gold Corporation mis en équivalence	12
2	PRINCIPES COMPTABLES	12
2.1	Base de préparation des états financiers	12
2.2	Principes de consolidation	12
2.3	Référentiel comptable	12
2.3.1	Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012	13
2.3.2	Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012	13
2.4	Méthodes et règles d'évaluation.....	13
2.4.1	Événements postérieurs à la date de clôture	13
2.4.2	Résultat par action.....	13
2.4.3	Produits et charges non récurrents	14
2.4.4	Regroupement d'entreprise	14
2.4.5	Pertes de valeur	14
2.4.6	Immobilisations incorporelles	15
2.4.7	Actifs miniers.....	16
2.4.8	Immobilisations corporelles hors actifs miniers.....	16
2.4.9	Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	16
2.4.10	Contrats de location.....	17
2.4.11	Actifs financiers	17
2.4.12	Stocks, encours et reconnaissance des revenus.....	17
2.4.13	Créances et dettes	17
2.4.14	Écarts de conversion – Risques de change.....	17
2.4.15	Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
2.4.16	Provisions pour risques et charges.....	17
2.4.17	Provision pour remise en état des sites	17
2.4.18	Impôts différés et situation fiscale latente.....	18
2.4.19	Actions propres	18
2.4.20	Paiement en action	18
2.4.21	Instruments financiers dérivés	19
2.4.22	Crédit d'impôt recherche (CIR).....	19
2.4.23	Actifs et passifs éventuels	19
2.4.24	Engagements de retraite	19
3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	20
3.1	Sociétés non consolidées.....	20
3.2	Création de deux nouvelles filiales.....	20
3.3	Accord avec Colombus Gold Corporation.....	20
3.4	Modification du pourcentage de détention dans la société COLUMBUS	20
4	NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS	21
4.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	21
4.1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	21
4.1.2	Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes).....	22
4.1.3	Flux d'amortissements et de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels.....	22
4.2	Autres actifs financiers	22
4.3	Titres de participation mis en équivalence	23
4.4	Stocks et encours	23

4.5	Clients et comptes rattachés	23
4.6	Autres actifs non courants et courants	23
4.7	Impôts sur les sociétés	24
4.7.1	Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif.....	24
4.7.2	Ventilation de la charge d'impôt.....	24
4.7.3	Ventilation des impôts différés par nature.....	24
4.7.4	Dettes et créances d'impôt.....	25
4.8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	25
4.9	Actifs destinés à la vente	25
4.9.1	Définition.....	25
4.9.2	Activités concernées.....	25
4.9.3	Impacts sur les états financiers.....	26
4.10	Capitaux propres	26
4.10.1	Évolution du capital.....	27
4.10.2	Actionariat.....	27
4.11	Paiements en actions	27
4.12	Résultat par action	27
4.13	Provisions pour indemnités de départ à la retraite	28
4.14	Variation des provisions pour risques et charges	29
4.15	Instruments financiers dérivés	29
4.16	Emprunts et dettes financières	29
4.16.1	Variation des emprunts et dettes financières.....	29
4.16.2	Échéancier des emprunts et dettes financières.....	29
4.17	Autres passifs courants et non courants	30
4.18	Engagements et passifs éventuels	30
4.18.1	Engagements financiers donnés.....	30
4.19	Ventilation du chiffre d'affaires	31
4.20	Charges d'exploitation	31
4.20.1	Ventilation des achats consommés.....	31
(1)	Correspondant principalement aux charges de sous-traitance minière.....	31
4.20.2	Charges de personnel.....	31
4.20.3	Autres charges d'exploitation nettes des produits.....	31
4.21	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	32
4.22	Produits et charges non récurrents	32
4.23	Coût de l'endettement	32
4.24	Notes relatives au tableau de flux de trésorerie	33
4.24.1	Charges et produits calculés.....	33
4.24.2	Détermination du besoin en fonds de roulement.....	33
4.25	Note relative aux parties liées	33
4.26	Information sectorielle	34
4.26.1	Information par groupe d'activité.....	34
4.26.2	Informations par zone géographique.....	34
4.27	AUTRES NOTES	34
4.28	Effectifs	34
4.29	Rémunération des mandataires sociaux	34
4.30	Faits exceptionnels	34
4.31	Événements postérieurs	34
4.31.1	Accord avec COLUMBUS GOLD CORPORATION.....	34
4.31.2	Augmentation de capital des sociétés ARMINA et CMD.....	34
4.31.3	Coupon obligataire.....	34
4.32	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	35

4.33	Reclassement de présentation au compte de résultat consolidé	35
-------------	---	-----------

COMPTES CONSOLIDÉS

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

BILAN CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF			
Actifs non courants		34 070	45 506
Écarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	4.1.1	5 014	4 776
Immobilisations corporelles	4.1.1	22 525	21 653
Immeubles de placement			
Actifs financiers : prêts et créances		41	44
Actifs financiers : titres non consolidés		2	1
Titres mis en équivalence	4.3	6 488	19 031
Impôt différé			
Autres actifs non courants			
Actifs courants		10 488	4 641
Stocks et en-cours	4.4	263	447
Clients et comptes rattachés	4.5	570	848
Autres actifs courants		1 199	174
Créance d'impôt	4.7	161	161
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	4.8	8 295	3 011
Actifs destinés à la vente	4.9	24 860	23 153
Total de l'actif		69 418	73 299
PASSIF			
Capitaux propres (part du Groupe)	4.10	28 292	36 327
Capital		5 425	4 650
Primes		42 533	38 794
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		618	521
Réserves et résultat consolidés		(20 284)	(7 638)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(6)	
Passifs non courants		8 886	8 278
Provisions	4.14	34	31
Instruments financiers dérivés	4.15	772	851
Emprunts dettes financières à plus d'un an	4.16	5 175	4 962
Impôts différés	4.7	2 905	2 435
Autres passifs non courants		0	0
Passifs courants		21 256	19 744
Provisions	4.14	1 369	1 260
Instruments financiers dérivés	4.15	13 840	13 044
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4.16	615	1 086
Fournisseurs et comptes rattachés	4.17	3 537	2 449
Autres passifs courants	4.17	1 877	1 887
Impôt exigible		18	18
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	4.9	10 990	8 949
Total du passif et des capitaux propres		69 418	73 299

(1) **COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

<i>En K€</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011 (retraité*)
Chiffre d'affaires	4.19	20 860	13 241
Autres produits de l'activité		36	99
Achats consommés	4.20.1	(13 462)	(7 777)
Charges de personnel		(4 652)	(3 875)
Impôts et taxes		(288)	(195)
Dotations aux amortissements et provisions		(1 450)	(2 582)
Écarts d'acquisition négatifs ⁽²⁾			
Autres produits d'exploitation	4.20.3	397	67
Autres charges d'exploitation	4.20.3	(425)	(236)
Résultat opérationnel courant		1 017	(1 258)
Produits et charges non récurrents	4.22	(10 911)	(4 679)
Résultat opérationnel		(9 894)	(5 937)
Charge d'endettement financier brut	4.23	(702)	(605)
Rémunération de la trésorerie		14	2
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		<i>(687)</i>	<i>(603)</i>
Autres charges et produits financiers		(21)	11
Résultat courant		(10 602)	(6 529)
Impôt sur le résultat	4.7	(469)	(936)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4.3	(1 384)	2 016
Résultat après impôts des activités poursuivies		(12 456)	(5 449)
Résultat net des activités non poursuivies	4.9.3	(333)	(160)
Résultat net		(12 789)	(5 609)
dont part du Groupe		(12 779)	(5 609)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(10)	
Nombre moyen d'actions		20 269 437	17 826 351
Résultat net par action des activités poursuivies, en euros		(0,615)	(0,306)
Résultat net par action, en euros		(0,631)	(0,315)

* Montants du 31 décembre 2011 ajustés en application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». (cf. Note 4.33 Reclassement de présentation au compte de résultat consolidé)

**ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES
COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	(12 363)	(5 609)
Écarts de conversion	63	779
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	5	3
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	31	
Impôts	(2)	(261)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	97	522
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(12 266)	(5 087)
dont part du Groupe	(12 256)	(5 087)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(10)	

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net des activités poursuivies		(12 456)	(5 449)
Charges et produits calculés		1 588	3 170
Plus et moins-values de cessions		15	39
Charges et produits non récurrents ⁽¹⁾		10 911	7 046
QP de résultat des sociétés mises en équivalence		1 384	(2 016)
Capacité d'autofinancement		1 442	2 790
(avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)			
Coût de l'endettement financier net		687	603
Charge d'impôt		469	936
Capacité d'autofinancement		2 589	4 329
(après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)			
Impôts versés		0	(18)
Variation du besoin en fonds de roulement		634	(3 788)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		3 233	522
Opérations d'investissement			
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles		(235)	(504)
Décassement / acquisition immobilisations corporelles		(2 568)	(2 715)
Encaissement / cession immobilisations corporelles et incorporelles		114	66
Subventions d'investissements encaissés		0	182
Décassement / acquisition immobilisations financières		(25)	(5)
Encaissement / cession immobilisations financières		28	213
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales		1 159	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(1 528)	(2 762)
Opérations de financement			
Augmentations de capital ou apports		4 468	4 414
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle			
Encaissements provenant d'emprunts		249	24
Remboursement d'emprunts		(517)	(946)
Coût de l'endettement financier net		(619)	(603)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		3 580	2 889
Flux de trésorerie généré par les activités poursuivies		5 286	649
Flux de trésorerie généré par les activités non poursuivies		151	108
Variation de trésorerie		5 438	757
<i>Incidence des variations de taux de change</i>			
Trésorerie à l'ouverture ⁽²⁾		3 124	2 359
Reclassement de trésorerie ⁽³⁾		(122)	(7)
Trésorerie à la clôture		8 288	3 001

(1) Correspond uniquement aux charges et produits non récurrents ne générant pas de trésorerie

(2) La trésorerie d'ouverture correspond à la trésorerie de clôture du bilan publié au titre de l'exercice précédent ;

(3) Reclassement de trésorerie 2011 : juste valeur des VMP (+7 K€) et reclassement de trésorerie d'activités non poursuivies (-14 K€)
Reclassement de trésorerie 2012 : juste valeur des VMP (+1 k€) et reclassement de trésorerie d'activités non poursuivies (-123 k€)

Présentation des flux des « activités poursuivies » et des « activités non poursuivies »

En K€	Activités poursuivies	Activités non poursuivies
Trésorerie d'ouverture	3 124	123
Variations de la période	5 286	151
Juste valeur des VMP	1	
Apport de trésorerie aux activités non poursuivies		
Change		
Activités non poursuivies (reclassement / déconsolidation)		
Trésorerie de clôture	8 288	274

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	Capital	Réserves	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat	Part du Groupe	Part ne conférant pas le contrôle	Capitaux Propres
31/12/2011	4 650	36 765	521	(5 609)	36 327	-	36 327
Résultat net				(12 779)	(12 779)	(10)	(12 789)
Autres éléments du résultat global			97		97		97
Résultat global			97	(12 779)	(12 682)	(10)	(12 692)
Augmentation de capital	775	3 690			4 465		4 465
Affectation du résultat		(5 609)		5 609	0		0
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)		191			191		191
Variations de périmètre					0	3	3
Autres impacts		(8)			(8)		(8)
31/12/2012	5 425	35 029	618	(12 779)	28 292	(6)	28 286
31/12/2010	4 263	15 941	(1)	16 153	36 357	-	36 357
Résultat net				(5 609)			(5 609)
Autres éléments du résultat global			522				522
Résultat global	-	-	522	(5 609)	(5 087)	-	(5 087)
Augmentation de capital	387	4 341			4 728		4 728
Affectation du résultat		16 153		(16 153)			
Variation de valeur des stocks options		330			330		330
Dividendes							
Variation de l'autocontrôle sur la période							
Plus-values sur actions propres							
Variations de périmètre							
Autres impacts							
31/12/2011	4 650	36 765	521	(5 609)	36 327	-	36 327

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
Du 01/01/2012 au 31/12/2012

1 FAITS MARQUANTS

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

Les comptes consolidés du Groupe AUPLATA (le « Groupe ») établis selon les normes IFRS ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 30 avril 2013.

L'exercice couvre une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2012.

1.1 Augmentations de capital

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion en date du 12 mars 2012, a constaté la création de 50 000 actions nouvelles de 0,25 euros de valeur nominale chacune, résultant de l'attribution gratuite d'actions au profit du Directeur Général décidée par le Conseil d'Administration en date du 6 janvier 2010, par incorporation de réserves prélevées sur un compte de réserves spéciales indisponibles constitué à cet effet, pour un montant de 12 500 euros.

Le 14 juin 2012, la société AUPLATA SA a procédé à une augmentation de capital réservée aux sociétés OSEAD et NEW GENERATION NATURAL GAS (NG2) avec suppression du Droit Préférentiel de Souscription (DPS) par création de 2 903 225 actions nouvelles, 322 580 attribuées à la société OSEAD et 2 580 645 pour NG2, pour un montant brut de 4 499 998,75 euros. Cette émission d'actions était assortie d'une émission de 2 903 225 bons de souscription d'actions (se reporter à la Note 2.4.20.2)

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion en date du 26 octobre 2012, a constaté la création de 146 664 actions nouvelles de 0,25 euros de valeur nominale chacune, résultant de l'attribution gratuite d'actions au profit d'un certain nombre de bénéficiaires décidée par le Conseil d'Administration en date du 26 octobre 2010, par incorporation de réserves prélevées sur un compte de réserves spéciales indisponibles constitué à cet effet, pour un montant de 36 666 euros.

À l'issue de ces augmentations de capital, le capital social d'AUPLATA SA se monte à 5 425 097 euros et est composé de 21 700 388 actions.

1.2 EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE D'AUPLATA

Le Conseil d'Administration du 18 juin 2012 a nommé Jean-François FOURS au poste de Président du Conseil d'Administration de la société, en remplacement de Jean-Pierre GORGE. Cette nomination est consécutive à l'entrée au capital d'AUPLATA des sociétés OSEAD et NG2.

Le Conseil d'Administration du 29 juin 2012 a décidé de regrouper les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la société. A compter de ce jour, Jean-François FOURS devient Président-Directeur Général d'AUPLATA et Didier TAMAGNO est nommé Directeur général délégué.

1.3 Accord avec Columbus Gold Corporation

En date du 30 novembre 2010, le Groupe a signé un accord octroyant à la société Columbus Gold Corporation (« COLUMBUS ») l'option d'acquérir la société SOTRAPMAG SAS (l'« Accord ») détenant les actifs miniers Paul Isnard, en contrepartie d'un engagement de dépenses de la part de COLUMBUS et d'une prise de participation du Groupe dans le capital de COLUMBUS sur une période de quatre ans.

Un amendement à l'Accord a été signé fin 2011 accélérant le processus d'acquisition de SOTRAPMAG SAS (« SOTRAPMAG ») par COLUMBUS en contrepartie du paiement d'un montant total de 1,5 MUSD (soit environ 1,2 M€) sous la double condition de la non opposition du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du marché TSX de la Bourse de Toronto, ce dernier ayant déjà donné son accord au 31 décembre 2011. Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a fait part de sa non opposition en avril 2012. Le transfert juridique des actions de SOTRAPMAG SAS à COLUMBUS a eu lieu le 16 janvier 2013.

Au 31 décembre 2012, le résultat de SOTRAPMAG est donc présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées. Les actifs et passifs des « activités cédées ou en cours de cession » sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé, sans retraitement des périodes antérieures.

1.4 Coupon obligataire

Un coupon d'un montant de 594 571 € a été versé aux obligataires le 27 février 2012.

1.5 Création de la filiale VERDAL Reforestaje

Fort du retour d'expérience des actions de revégétalisation menées sur les sites miniers de Yaou puis de Dieu Merci, AUPLATA a créé VERDAL REFORESTAGE SAS (« VERDAL »), une société spécialisée dans l'ingénierie écologique et les travaux de restauration de milieux naturels dégradés, telles que les mines, carrières, remblais routiers et autres travaux de génie civil en partenariat avec un professionnel reconnu sur ces sujets en Guyane Française.

1.6 Création de la filiale COMPAGNIE MINIERE DORLIN « CMD »

La Compagnie Minière de Dorlin (CMD) a été créée en vue d'exploiter le PEX de Dorlin accordé le 22 juillet 2010. Cette filiale va permettre à AUPLATA de débiter l'exploitation alluvionnaire du site.

1.7 Titres Columbus Gold Corporation mis en équivalence

Compte tenu de la baisse significative et prolongée du cours de l'action COLUMBUS depuis le 1er janvier 2012 et du manque d'informations tangibles sur l'éventuelle réappréciation du cours, les titres COLUMBUS ont été dépréciés pour un montant de 11 496 k€.

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Base de préparation des états financiers

En application des règlements européens, les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2012 (IAS/IFRS).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondi au millier d'euros le plus proche.

2.2 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable, y compris les sociétés étrangères, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de celles-ci.

La consolidation est réalisée à partir de comptes établis au 31 décembre.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en Note 4.32 de l'Annexe. Une filiale non significative au regard du Groupe n'est pas consolidée.

2.3 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 :

IFRS 7 – Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers. Cet amendement a un double objectif, comprendre la relation entre les actifs financiers transférés qui ne sont pas intégralement décomptabilisés et les passifs qui leur sont associés et évaluer la nature de l'implication continue de l'entité dans les actifs financiers décomptabilisés ainsi que les risques qui leur sont associés.

Ces principes appliqués par AUPLATA au 31 décembre 2012 ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ; en effet, l'application des amendements et interprétations dont la mise en œuvre est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 dans le référentiel publié par l'IASB mais non encore obligatoire dans le référentiel tel qu'adopté par l'Union européenne serait sans incidence significative.

Enfin, le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations qui n'ont pas été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012 ou dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2012.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de ces normes ou interprétations sur ses comptes consolidés.

Les états de synthèse portent sur les comptes établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011.

2.3.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

- **Amendements à IFRS 7** – Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers

L'application de ces dernières normes et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

2.3.2 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation. L'impact de l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers est en cours d'analyse par le Groupe. Ces nouvelles normes sont les suivantes :

- **Norme IFRS 10** – États financiers consolidés
- **Norme IFRS 11**- Accords conjoints
- **Norme IFRS 12** – Information à fournir sur les participations dans d'autres entités
- **Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12** – Dispositions transitoires
- **Norme IAS 27 Révisée (2011)** – États financiers individuels
- **Norme IAS 28 Révisée (2011)** - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
- **Norme IFRS 9** – Instruments financiers et **Amendements à IFRS 9 et IFRS 7** – Date d'application obligatoire et informations à fournir sur la transition
- **Norme IFRS 13** – Évaluation à la juste valeur
- **Amendements à IAS 12** – Impôts différés liés à des actifs réévalués
- **IAS 19 Révisée (2011)** – Avantages au personnel
- **Amendements à IFRS 7** – Informations à fournir- Compensation des actifs et passifs financiers
- **Amendements à IAS 1** – Présentation des Autres Eléments du Résultat Global
- **IFRIC 20** – Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert
- **Amendements à IAS 32** – Compensation des actifs et passifs financiers
- **Améliorations annuelles 2011**

Par ailleurs, le Groupe a procédé à un reclassement de présentation de la production immobilisée au compte de résultat qui est désormais présentée en déduction des charges concernées. En application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le Groupe a retraité rétrospectivement chacun des exercices comparatifs concernés (voir note 4.33).

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des postes pour lesquels les normes IFRS requièrent une évaluation à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs (principalement les droits et actifs miniers inscrits respectivement en immobilisations incorporelles et corporelles) et de passifs (principalement les provisions pour remise en état des sites) inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

2.4.1 Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant entre la date de clôture et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à un ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture.

2.4.2 Résultat par action

Le Groupe présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action. Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en

circulation sur l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action simule l'effet dilutif des plans d'attributions gratuites d'actions accordées par le Groupe.

2.4.3 Produits et charges non récurrents

Les autres produits et charges opérationnels non récurrents résultent d'opérations qui, en raison de leur nature, de leur montant et/ou de leur fréquence, ne peuvent pas être considérés comme faisant partie des activités et du résultat régulier du Groupe.

Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat sur la ligne « produits et charges non récurrents » afin de faciliter la compréhension de la performance et de la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont détaillés dans la Note 4.22.

Ils comprennent essentiellement :

- Une dépréciation sur titres COLUMBUS
- Le résultat de la société SOTRAPMAG. Cette société entrant dans le cadre de l'IFRS 5 « activités destinées à être abandonnées » a été cédée en date du 16 janvier 2013.
- les autres produits ou charges significatifs liés à des événements inhabituels ou exceptionnels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe.

2.4.4 Regroupement d'entreprise

La norme IFRS 3 révisée requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs, les passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition (« Goodwill ») représente la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) moins le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables et des passifs repris.

Les éventuels écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, le Groupe est notamment amené à valoriser sur la base d'un rapport d'un expert indépendant des titres miniers et à reconnaître ces éléments en immobilisations incorporelles pour leur juste valeur. Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus.

Le Groupe enregistre, en autres charges opérationnelles, les coûts directs liés à l'acquisition, à l'exception des coûts directs liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle qui sont enregistrés directement en capitaux propres.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue en cas de prise de contrôle. Dans le cas d'une acquisition complémentaire permettant d'obtenir le contrôle conjoint d'une société précédemment sous influence notable, l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue est comptabilisé en capitaux propres.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 27 révisée, les rachats de minoritaires dans des sociétés contrôlées et les cessions de parts à des minoritaires sans perte de contrôle donnent lieu à la comptabilisation en variation de capitaux propres attribuables à la société-mère de la différence entre le coût d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle. Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe procède à des tests de pertes de valeur, au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout autre moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur. Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles des conditions techniques, réglementaires ou de marché, rentabilité insuffisante, etc.), une dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, conformément à la méthodologie décrite ci-après. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

2.4.5 Pertes de valeur

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Pour les actifs non courants autres que les écarts d'acquisition ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

2.4.6 Immobilisations incorporelles

2.4.6.1 Frais de recherche

Les frais de recherche concernent principalement les procédés d'extraction et les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources aurifères. Ils sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à un projet qui, à la date de clôture des comptes, est identifiable, évaluable de manière fiable et a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

En l'absence de découverte d'un gisement laissant présager une probable exploitation commerciale, les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant.

Les frais de recherche minière sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

2.4.6.2 Droits miniers

Les droits miniers correspondent à des droits d'exploration octroyés par l'État permettant de déterminer l'existence d'un gisement et de le quantifier.

Ils ont été comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et ont été initialement évalués au coût d'acquisition ou en fonction des dépenses immobilisées par la société au cours de la phase d'exploration,

Les droits miniers détenus par la société ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL (« ARMINA ») acquise en 2010 ont été évalués à leur juste valeur par un expert indépendant selon la méthode de marché (recherche de comparables) sur la base d'un échantillon représentatif de transactions concernant des actifs de même nature.

La qualification et la quantification des ressources minières du Groupe s'appuient sur des rapports de géologie réalisés précédemment sur les droits miniers du Groupe, selon les normes canadiennes, normes couramment utilisées comme référentiel.

L'évaluation, effectuée par l'expert, résulte d'observations de données sur les comparables afin d'estimer un multiple fonction des ressources.

Dans les rapports des géologues experts, les ressources sont appréciées en considérant l'usage d'une technologie de traitement au cyanure, dont le rendement est compris entre 90% et 95%, soit une valeur moyenne de 92,5%. Pour valoriser les droits miniers du Groupe, il a donc été procédé à un ajustement lié au rendement attendu de la technologie d'exploitation employée à la date d'évaluation par le Groupe selon la formule suivante :

$$\text{Valeur} = \text{Ressources} \times \text{Rendement ajusté} \times \text{Multiple}$$

Où Ressources = ressources mentionnées dans les rapports des géologues

$$\text{Rendement ajusté} = \text{rendement attendu du processus d'extraction} / 92,5\%$$

À la date d'acquisition de la société ARMINA, le Groupe a considéré que ses recherches visant à développer un procédé de traitement chimique alternatif au cyanure, le thiosulfate, étaient suffisamment avancées pour appliquer le rendement attendu du processus d'extraction associé à ce procédé. Il a été considéré que tout acteur de marché qui aurait acquis ces droits miniers aurait développé une technologie similaire afin d'augmenter le rendement d'extraction. Le taux de rendement attendu repris, après une décote de prudence sur les observations faites sur le site pilote, est de 60%.

$$\text{Multiple} = \text{multiple obtenu par l'approche de marché}$$

Les droits miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.4.6.3 Pertes de valeur

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.4.7 Actifs miniers

2.4.7.1 Évaluation à la juste valeur

Les actifs miniers correspondent à des droits d'exploitation (concessions ou permis d'exploitation) de gisements aurifères octroyés par l'État. Les ressources minières contenues dans les gisements, sous-jacents des titres miniers correspondent en substance à des actifs corporels.

Les actifs miniers ont été initialement évalués au coût d'acquisition ou en fonction des dépenses immobilisées par la société pour maintenir ou développer ses réserves, étant rappelé que les actifs détenus à la date d'adoption des normes IFRS, soit au 1^{er} janvier 2009, ont été réévalués à leur juste valeur par un expert indépendant.

Pour cette évaluation à la juste valeur, l'expert indépendant a suivi une méthode identique à celle retenue pour l'évaluation des droits miniers, à l'exception du taux de rendement attendu du processus d'extraction puisqu'à cette date le Groupe utilisait uniquement la technologie gravimétrique qui permettait un rendement moyen de 29%. Les actifs miniers déjà détenus à cette date ont par conséquent été réévalués à la juste valeur par l'expert indépendant sur la base de ce taux.

Les actifs miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.4.7.2 Pertes de valeur

Les actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.4.8 Immobilisations corporelles hors actifs miniers

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production. Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

▪ constructions et agencements	3 à 7 ans
▪ installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
▪ agencements divers	5 à 7 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits d'exploitation. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

2.4.9 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.4.10 Contrats de location

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés, en contrepartie d'une dette financière, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de location dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

2.4.11 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition puis ultérieurement pour leur juste valeur si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Les prêts et créances présentés en actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

2.4.12 Stocks, encours et reconnaissance des revenus

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes compte tenu du mode de fonctionnement du Groupe, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par le Groupe, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par le Groupe.

2.4.13 Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes à recevoir et une estimation détaillée de comptes à recevoir spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

2.4.14 Écarts de conversion – Risques de change

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.4.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur des comptes à terme sont enregistrés dans les produits financiers.

2.4.16 Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis à vis d'un tiers antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements. Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

2.4.17 Provision pour remise en état des sites

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié, et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent naître de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.

Les passifs de remise en état sont inflatés et actualisés conformément aux normes IFRS à un taux sans risque avant impôt mais tenant compte des risques spécifiques liés au passif.

Les variations de l'évaluation d'un passif existant relatif au démantèlement ou à la remise en état qui résultent des variations de l'échéancier ou du montant estimé des sorties de trésorerie représentatives d'avantages économiques nécessaires pour éteindre l'obligation, ou une variation du taux d'actualisation ou d'inflation, sont ajoutées ou déduites du coût de l'actif lié dans la période courante ; le montant déduit du coût de l'actif ne doit pas excéder sa valeur comptable. Si une diminution du passif excède la valeur comptable de l'actif, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat.

Un premier adoptant n'est pas tenu de se conformer à ces dispositions concernant les variations de tels passifs qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS.

Le coût de la désactualisation est comptabilisé en résultat financier.

2.4.18 Impôts différés et situation fiscale latente

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) et plus largement les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés, et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

2.4.19 Actions propres

Aucune action propre n'est détenue à la clôture de l'exercice.

2.4.20 Paiement en action

2.4.20.1 Attributions gratuites d'actions

Le Groupe a mis en place en janvier et octobre 2010 deux plans d'attributions gratuites d'actions, en partie sous conditions de performance liée à la production d'or cumulée sur la période. La juste valeur est déterminée au prix de marché des actions de l'entité ajusté pour prendre en compte les caractéristiques et conditions d'attribution des actions.

Le nombre d'actions pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

2.4.20.2 Bons de souscription d'actions

En date du 14 juin 2012, le Groupe a émis 2 903 225 bons de souscription d'action (« BSA ») au profit des sociétés OSEAD et NG2.

L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de trois années à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 2 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,75 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné :

- Soit (i) à la construction d'une unité de traitement chimique du minerai ou des rejets produits lors de l'exploitation antérieure sur l'un au moins des sites actuels de production d'AUPLATA (Dieu Merci et Yaou) étant entendu que cette unité devra avoir reçu les autorisations administratives nécessaires à son fonctionnement et avoir la capacité de produire au minimum 30 kg d'or pur par mois (en un ou plusieurs postes),
- Soit (ii) à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours moyen de l'action AUPLATA, pondéré des volumes au moins égal à 3 (trois) Euros sur une période de 20 jours de bourse consécutifs dans les 12 (douze) mois précédant le jour de l'exercice des BSA.

2.4.21 Instruments financiers dérivés

Le Groupe a émis le 1^{er} mars 2010 des obligations au nombre de 10 788 d'une valeur nominale et d'un prix d'émission par obligation de 500 € soit un montant brut d'émission de 5 394 000 €. La durée de vie des obligations est de 5 ans. Le taux d'intérêt annuel servi est de 8% pour la première année (périodicité annuelle des intérêts) puis de 6% pour les années suivantes augmenté d'une marge plafonnée à 6% en fonction du cours moyen de l'once d'or des douze mois précédents.

Les obligations émises par le Groupe contiennent un dérivé incorporé tel que défini par IAS 39. Une composante Or a donc été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur à l'initiation est enregistrée en compte d'instrument financier dérivé puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, sont enregistrées en compte de résultat (résultat financier). La juste valeur de la composante Or a été déterminée suivant le modèle de Black-Scholes.

Le montant résiduel a été enregistré en dette au coût amorti (enregistrement au TIE ou taux d'intérêt effectif), conformément aux principes IFRS.

A compter du 30 juin 2011, suite à l'Accord avec COLUMBUS et à son amendement, le Groupe a constaté, en contrepartie des titres COLUMBUS reçus et sous déduction du paiement d'un montant total de 1,5 MUSD (soit environ 1,2 M€), un instrument dérivé correspondant à l'engagement d'AUPLATA de céder SOTRAPMAG, qui détient les actifs miniers Paul Isnard, à terme et sous condition de dépenses par COLUMBUS.

La juste valeur de cet instrument dérivé à l'initiation est enregistrée en compte d'instrument financier puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, sont enregistrées en compte de résultat.

2.4.22 Crédit d'impôt recherche (CIR)

Conformément aux normes IAS 12 - *Impôts sur le résultat* et IAS 20 - *Subventions publiques*, les crédits d'impôt recherche sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

2.4.23 Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultent d'événements passés, mais dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains. Les passifs éventuels incluent également les obligations non comptabilisées car leur montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés dans les notes aux comptes consolidés, à l'exception des passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont comptabilisés selon les critères définis par la norme IFRS 3.

2.4.24 Engagements de retraite

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Cette provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turn-over et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement diminuée de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés et différences actuarielles non comptabilisés. Les taux d'actualisation sont arrêtés par référence à la moyenne sur 5 ans des taux sans risque.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés (méthode dite SORIE).

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1 Sociétés non consolidées

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est fournie en Note 4.32 de l'Annexe. La société non consolidée est la suivante :

En K€	% contrôle	Capital	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	Observations
		Capitaux propres	Valeur nette des titres	Résultat net	
SMD	90%	1 k€ (4k€)	1 k€ 1 k€	0 k€ (1 k€)	Non significatif

3.2 Création de deux nouvelles filiales

Au cours de l'exercice 2012, Auplata a créé deux nouvelles filiales :

- VERDAL REFORESTAGE, spécialisée dans réhabilitation des sites miniers et carriers. Créée en janvier 2012 avec un capital social de 10 000 €. Détenue à hauteur de 66 % par AUPLATA. Intégrée globalement.
- CMD (Compagnie Minière de Dorlin), société destinée à exploiter le PEX de Dorlin. Créée en août 2012 avec un capital social de 130 000 €. Détenue à 100% par AUPLATA. Intégrée globalement.

3.3 Accord avec Columbus Gold Corporation

L'accord de cession de la filiale SOTRAPMAG a été finalisé en janvier 2013. Dans les comptes consolidés d'AUPLATA au 31 décembre 2012, SOTRAPMAG est pris en compte selon les règles fixées par la norme IFRS 5 en tant qu'activité abandonnée ou en cours de cession.

3.4 Modification du pourcentage de détention dans la société COLUMBUS

Suite aux augmentations de capital réalisées par COLUMBUS et auxquelles n'a pas souscrit AUPLATA, le pourcentage de contrôle COLUMBUS par le groupe passe de 33,10 % au 31 décembre 2011 à 29,44 % au 31 décembre 2012.

4 NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En K€	31/12/2012			31/12/2011
	Valeurs brutes	Amortissements/ pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs Nettes
Frais de recherche	1 161	(258)	903	672
Droits miniers	8 277	(4 170)	4 107	4 100
Autres immobilisations incorporelles	6	(3)	3	4
Total immobilisations incorporelles	9 444	(4 431)	5 014	4 776
Actifs miniers	17 140	(513)	16 627	16 875
Terrains	980	(711)	269	265
Constructions	9 355	(6 977)	2 379	1 905
Installations techniques, matériels et outillages industriels	9 199	(6 911)	2 289	2 110
Autres immobilisations corporelles	719	(602)	118	104
Immobilisations corporelles en cours	1 059	(216)	843	394
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	38 452	(15 930)	22 525	21 653

La ventilation par site des frais de recherche minière (inclus dans les frais de recherche), des droits miniers et des actifs miniers se présente comme suit au 31 décembre 2012 :

En K€	31/12/2012		
	Valeurs brutes	Amortissements/ pertes de valeur	Valeurs nettes
Courrière	428		428
Bon Espoir	475		475
Total frais de recherche minière ⁽¹⁾	1 161	(258)	903
Bon Espoir	8 277	(4 170)	4 107
Total droits miniers	8 272	(4 170)	4 107
Dieu Merci	927	(88)	842
Yaou	8 312	(428)	7 884
Dorlin	7 900		7 900
Total actifs miniers	17 140	(513)	16 627

⁽¹⁾ Dont frais de recherche et développement sur procédé d'extraction Thiosulfate pour 258 K€, entièrement déprécié.

Les droits miniers relatifs au titre minier Bon Espoir ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition de la société ARMINA sur la base d'un rendement attendu du processus d'extraction associé à l'utilisation du thiosulfate, soit 29%. Une perte de valeur a été constatée au 31 décembre 2011 d'un montant de 4 000 K€ (se reporter à la Note 4.1.3). Celle-ci a été maintenue au 31 décembre 2012.

4.1.2 Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

En K€	Ouverture	Activités non poursuivies	Augmentations	Diminutions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche	930		231			1 161
Droits miniers	8 272		5			8 277
Autres immobilisations incorporelles	6					6
Total immobilisations incorporelles	9 208		236			9 444
Actifs miniers	17 140					17 140
Terrains	868		3		109	980
Terrains - crédit-bail						
Constructions	8 229		937	(19)	208	9 355
Constructions - crédit-bail						
Installations techniques	7 036		329	(54)		7 311
Installations techniques - crédit-bail	1 081		807			1 888
Autres immo. corporelles	670		86	(37)		719
Immobilisations corporelles en cours	1 010		589	(223)	(317)	1 059
Avances et acomptes						
Total immobilisations corporelles	36 034		2 433	(333)	0	38 452

Pour mémoire un reclassement a été effectué au 31 décembre 2011.

4.1.3 Flux d'amortissements et de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels

En K€	Ouverture	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Diminutions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche	258						258
Droits miniers ⁽¹⁾	4 172		18	(20)			4 170
Autres immobilisations incorporelles	2		1				3
Total amortissements immos. incorporelles	4 432		19	(20)			4 431
Actifs miniers	265		248				513
Terrains	604		107				711
Terrains - crédit-bail							
Constructions	6 324		1 127	(860)	(14)	400	6 977
Constructions - crédit-bail							
Installations techniques	5 960		721	(23)	(39)		6 619
Instal techniques - crédit-bail	47		237			8	292
Autres immos. corporelles	566		54	(8)	(2)	(8)	602
Immobilisations corporelles en cours	616					(400)	216
Total amortissements immos. corporelles	14 381		2 494	(891)	(55)	0	15 930

- (1) La décision de suspension de la construction de l'usine au thiosulfate pour une durée indéterminée et l'incertitude sur la mise en place d'une unité de cyanuration n'étant pas encore complètement levée, il a été estimé que le rendement attendu du processus d'extraction utilisé pour la valorisation des droits miniers nouvellement acquis au 31 décembre 2010, ne pouvait être maintenu. Ainsi, le rendement attendu du processus d'extraction appliqué est passé de 60% à 29%, soit celui de la gravimétrie.

En conséquence, un indice de perte de valeur sur le rendement attendu du processus d'extraction ayant été identifié, il a été constaté une dépréciation d'un montant de 4 000 K€ au 31 décembre 2011 ; les autres paramètres demeurant inchangés. Les estimations de ressources font actuellement l'objet de travaux supplémentaires.

4.2 Autres actifs financiers

En K€	31/12/2012 Net	31/12/2011 Net
Prêts	-	-
Dépôts et cautionnements	41	44
Autres immobilisations financières	-	-
Totaux prêts et créances	41	44

4.3 Titres de participation mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent aux titres COLUMBUS GOLD reçus représentant 29,44% du capital au 31 décembre 2012.

Les titres reçus ont été mis en équivalence à leur juste valeur estimée sur la base du cours de bourse du 29 juin 2011 soit 16,2 M€ (0,75 \$CAD par action). Un écart d'acquisition de 9,4 M€ a été comptabilisé.

Compte tenu de la baisse significative et prolongée du cours de bourse de l'action COLUMBUS depuis le 1^{er} janvier 2012, un indice de perte de valeur a été identifié pour les comptes semestriels au 30 juin 2012. En conséquence, une dépréciation d'un montant de 11 496 K€ des titres COLUMBUS mis en équivalence a été constatée au 1^{er} semestre et maintenue au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2012, le cours de bourse des titres COLUMBUS GOLD est de 0,30 \$CAD par action.

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>En K€</i>	31/12/2011	Effet de dilution	Autre	Résultat 2012	Autres éléments du résultat global	Écarts de conversion	Pertes de valeur	31/12/2012
COLUMBUS GOLD	19 031	252	(9)	(1 384)	31	63	(11 496)	6 488

4.4 Stocks et encours

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

<i>En K€</i>	31/12/2012		31/12/2011	
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Matières premières	314	(51)	263	447
En cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Totaux Stock et encours	314	(51)	263	447

4.5 Clients et comptes rattachés

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs brutes	570	848
Pertes de valeur	-	-
Valeurs nettes	570	848

4.6 Autres actifs non courants et courants

<i>En K€</i>	31/12/2012		31/12/2011	
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Comptes courants débiteurs	-	-	-	-
Totaux autres débiteurs non courants	-	-	-	-
Avances et acomptes versés	803	-	803	4
Débiteurs divers	6	-	6	8
Autres débiteurs	298	-	298	69
Comptes courants débiteurs	35	-	35	38
Charges constatées d'avance	56	-	56	55
Totaux autres débiteurs courants	1 199	-	1 199	174

4.7 Impôts sur les sociétés

4.7.1 Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

<i>En K€</i>	31/12/2012
Résultat avant impôt	(12 320)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	4 162
Incidence des :	
Résultat net des activités abandonnées	(167)
Dépréciation des titres Columbus	(3 832)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(461)
Différences permanentes - IFRS 2 Vesting actions gratuites	(64)
Autres différences permanentes	84
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et les autres différences temporelles déductibles	(950)
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	759
Autres	-
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(469)
Taux d'impôt effectif (%)	-3,81 %

4.7.2 Ventilation de la charge d'impôt

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Impôts différés	(469)	(918)
Impôts exigibles	-	(18)
Charge d'impôt	(469)	(936)

4.7.3 Ventilation des impôts différés par nature

	31/12/2011	Impact résultat	Effets de change	Regroupement d'entreprises	Impact capitaux propres	Autres	31/12/2012
Immobilisations incorporelles & corporelles	(5 656)	53					(5 603)
Créances	(4 177)	(5)					(4 182)
Provisions	61	3			(2)		62
Dettes financières	39	23					62
Dettes courantes	(877)	(128)					(1 005)
Autres	1 782	(0)					1 782
Reports déficitaires	13 251	(222)					13 029
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	4 423	(278)	0	0	(2)	0	4 144
Impôts différés actifs non reconnus	(6 857)	(192)					(7 049)
Impôts différés nets	(2 435)	(469)	0	0	(2)	0	(2 905)
Dont impôts différés actifs reconnus	8 286	(384)					7 903
Dont impôts différés passifs	(10 721)	(85)			(2)		(10 808)

Les décalages temporaires correspondent principalement aux réévaluations des droits et actifs miniers telles que présentées respectivement dans les Notes 2.5.6.2 et 2.5.7.1. Les déficits reportables ont été activés en les plafonnant à hauteur des impôts différés passif et en tenant compte sur 2011 du changement induit par la seconde Loi de Finances du 19 septembre 2011.

4.7.4 Dettes et créances d'impôt

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créance d'impôt (Crédit Impôt Recherche)	161	161
Impôt exigible	(18)	(18)
Créance / (dette) d'impôt nette	143	143

4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
VMP	1 268	1 267
Disponibilités	7 027	1 744
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 295	3 011
Concours bancaires	(7)	(10)
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	8 288	3 001

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV de trésorerie.

4.9 Actifs destinés à la vente

4.9.1 Définition

Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau de flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées.

4.9.2 Activités concernées

Les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession concernent la société SOTRAPMAG.

En date du 30 novembre 2010, le Groupe a signé avec la société COLUMBUS un accord d'option portant sur les actifs miniers Paul Isnard détenus par la société SOTRAPMAG, en contrepartie d'un engagement de dépenses de la part de COLUMBUS et d'une prise de participation du Groupe dans le capital de COLUMBUS.

L'Accord prévoyait qu'AUPLATA céderait à COLUMBUS dans un délai maximum de deux ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, soit a priori en date du 29 juin 2013, 51% des actions de la société SOTRAPMAG sous condition de dépenses d'exploration par COLUMBUS d'un montant de 7 MUSD, le solde des actions devant être transféré dans un délai maximum de quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, soit a priori en date du 29 juin 2015 sous condition de la réalisation par COLUMBUS d'une étude de faisabilité « bancable » selon les normes canadiennes NI 43-101.

Au 30 juin 2011, le Groupe AUPLATA détenait un instrument financier dérivé correspondant à la cession conditionnelle de SOTRAPMAG contre une émission de 30 276 266 actions COLUMBUS au profit du Groupe.

Un amendement à l'Accord a été signé fin 2011 accélérant le processus d'acquisition de SOTRAPMAG par COLUMBUS en contrepartie du paiement d'un montant total de 1,5 MUSD (soit environ 1,2 M€) sous la double condition, réalisée au 30 juin 2012, de la non opposition du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du marché TSX de la Bourse de Toronto.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées. Les flux nets liés aux activités non poursuivies du tableau des flux de trésorerie consolidé correspondent à l'ensemble des flux de trésorerie de la période. La trésorerie de clôture de ces activités a été reclassée pour ne plus être incluse dans la trésorerie du Groupe.

Les actifs et passifs des « activités cédées ou en cours de cession » sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé, sans retraitement des périodes antérieures.

4.9.3 Impacts sur les états financiers

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie des activités non poursuivies se présentent de la façon suivante :

Compte de résultat :

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	(112)	(144)
Résultat opérationnel courant	(499)	(239)
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition		
Coûts de restructuration		
Résultat opérationnel	(499)	(239)
Résultat courant	(450)	(240)
Impôt	167	80
Q/P des MEQ		
Résultat net	(333)	(160)
Résultat de cession		
Résultat net des activités non poursuivies	(333)	(160)
<i>Dont part du groupe</i>	<i>(333)</i>	<i>(160)</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>		

Le chiffre d'affaires présenté dans le tableau ci-dessus est net des intragroupes avec les autres sociétés du groupe AUPLATA.

Flux de trésorerie :

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 730	930
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 579)	(822)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		-
Flux nets de trésorerie	151	108

La répartition des actifs et passifs destinés à la vente est la suivante :

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles nettes	23 953	22 410
Stocks et en-cours	7	209
Autres actifs courants	488	373
Trésorerie et autres équivalents	274	123
Autres	39	37
Total de l'actif destiné à être cédé	24 860	23 153
Impôt différé	6 616	6 783
Provisions court terme	350	350
Fournisseurs et comptes rattachés	93	165
Autres passifs courants	3 931	1 614
Autres		37
Total du passif destiné à être cédé	10 990	8 949

4.10 Capitaux propres

Au 31 décembre 2012, le capital social de la société AUPLATA s'élève à 5 425 097 €, constitué de 21 700 388 actions de 0.25 € de nominal chacune, totalement libérées.

4.10.1 Évolution du capital

	31/12/2011	Actions gratuites	ABSA	31/12/2012
Nombre d'actions	18 600 499	196 664	2 903 225	21 553 724
Capital social en K€	4 650	49	726	5 425

4.10.2 Actionnariat

	31/12/2012				31/12/2011			
	Actions	% Droits de vote	%		Actions	% Droits de vote	%	
OSEAD	322 580	1,49%	322 580	1,49%				
NG2	2 580 645	11,89%	2 580 645	11,89%				
Pelican Venture (Famille GORGÉ)	1 449 952	6,68%	1 449 952	6,68%	1 835 183	9,87%	3 108 822	14,86%
Christian Aubert (Directement et indirectement via Auluxe)	-	-	-	-	600 009	3,23%	1 200 018	5,74%
Hydrosol	471 557	2,17%	471 557	2,17%	471 557	2,54%	908 632	4,34%
Alyse Venture	-	-	-	-	653 136	3,51%	653 146	3,12%
Public	16 875 654	77,77%	16 875 654	77,77%	15 040 614	80,86%	15 050 062	71,94%
Total	21 700 388	100%	21 700 388	100%	18 600 499	100 %	20 920 680	100 %

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres actionnaires que ceux mentionnés ci-dessus, détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote du Groupe.

4.11 Paiements en actions

Date d'allocation aux bénéficiaires	Nature du plan	Nombre de personnes concernées	Nombre d'actions attribué initialement	Date d'acquisition	Nombre d'actions en vigueur au 01/01/2012	Annulées au cours de l'exercice	Livrées au cours de l'exercice	Nombre d'actions en vigueur au 31/12/2012
06/01/2010	AGA	1	50 000	06/01/2012	50 000		50 000	0
26/10/2010	AGA	10	240 000	26/10/2012	146 666	2	146 664	0

4.12 Résultat par action

	31/12/2012	31/12/2011
Nombre moyen pondéré d'actions	20 269 437	17 826 351
Dividende par action versé au titre de l'exercice	-	-
Résultat par action des activités poursuivies, en euros	(0,615)	(0,306)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros	(0,016)	(0,009)
Actions potentielles dilutives	-	196 666
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	20 269 437	18 023 017
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros	(0,615)	(0,302)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros	(0,016)	(0,009)

4.13 Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants:

- mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire),
- calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur dans chacune des sociétés (minière)
- âge de départ supposé 65 ans,
- taux d'actualisation 3 % (moyenne sur 5 ans du taux des OAT 10 ans sans prime de risque),
- taux de charge 50%,
- turn-over : 15% jusqu'à 34 ans, 10% de 35 à 45 ans, 5% de 46 à 55 ans, 0% au-delà,
- taux de revalorisation des bases de calcul 3%, inflation incluse,
- table INSEE de mortalité 2003-2005,

VARIATION DE L'OBLIGATION EN K€	31/12/2012	31/12/2011
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	31	24
Fusion	-	-
Coût des services rendus de la période	8	8
Intérêts sur actualisation	1	1
Cotisations employés	-	-
Coût des services passés	-	-
Acquisition/Cession	-	-
Profit/Perte lié à une liquidation ou réduction de régime	-	-
Pertes et (gains) actuariels générés sur l'obligation	(6)	(3)
Prestations payées	-	-
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture	34	31
COUVERTURE FINANCIÈRE		
Couverture financière	(34)	(31)
Dette initiale non comptabilisée	-	-
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-	-
Coût des services passés non comptabilisés	-	-
Provision comptabilisée	(34)	(31)
COÛT DE LA PÉRIODE		
Coût des services rendus de la période	8	8
Intérêts sur actualisation	1	1
Rendement attendu des actifs	-	-
Amortissement de la dette initiale	-	-
Amortissement des pertes et gains actuariels	-	-
Amortissement du coût des services passés	-	-
Impact des liquidations ou réductions de régime	-	-
Coût de la période	9	9
VARIATION DU PASSIF COMPTABILISÉ AU BILAN		
Passif ouverture	(31)	(24)
Fusion	-	-
Charge comptabilisée au compte de résultat	(9)	(9)
Prestations versées au cours de l'exercice	-	-
Acquisition	-	-
Écarts actuariels (SORIE)	6	3
Passif clôture	(34)	(31)
Coût de la période	9	9
Prestations versées au cours de l'exercice	-	-
Indemnités de fin de contrat	-	-
Impact net résultat	9	9

4.14 Variation des provisions pour risques et charges

En K€	Ouverture	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Autres mvts	Écarts de conv.	Clôture
Non courant							
pour retraites	31		9	(6)			34
Sous-totaux non courant	31		9	(6)			34
Courant							
Pour litiges	143		69	(143)			69
Pour remises en état	957		1 125	(957)			1 125
Pour travaux restant à effectuer							
Pour amendes et pénalités							
Pour autres risques et charges	159		15				174
Sous-totaux courant	1 260		1 209	(1 100)			1 368
Totaux	1 291		1 218	(1 105)			1 403

4.15 Instruments financiers dérivés

En K€	31/12/2012	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	dont inférieure à 5 ans	dont supérieure à 5 ans
Composante Or emprunt obligataire ⁽¹⁾	772	772			
Valeur option achat SOTRAPMAG ⁽²⁾	13 840	13 840			
Totaux Instruments financiers dérivés	14 612	14 612			

- (1) Une composante Or a été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur est enregistrée en instrument financier dérivé. La variation de cette juste valeur, (79) K€ pour le 31 décembre 2012, est constatée en résultat financier.
- (2) Au 31 décembre 2012, Le Groupe détient un instrument financier dérivé correspondant à la cession conditionnelle de SOTRAPMAG contre une émission de 30 276 266 actions COLUMBUS au profit du Groupe (voir Note 4.9).

4.16 Emprunts et dettes financières

4.16.1 Variation des emprunts et dettes financières

En K€	Ouverture	Activités non poursuivies	Augmentations	Diminutions	Autres Mvts	Écarts de conv.	Clôture
Retraitement des crédits-baux	483			(263)	(15)		205
Emprunt obligataire	5 157		147				5 304
Emprunts auprès des établissements de crédit	375			(390)	15		-
Dettes Financières	-						-
Autres dettes financières diverses	24		249				273
Dette participation des salariés	-						-
Concours bancaires courants	10		7	(10)			7
Totaux dettes financières	6 048	-	404	(663)	-	-	5 790

4.16.2 Échéancier des emprunts et dettes financières

En K€	31/12/2012	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	dont inférieure à 5 ans	dont supérieure à 5 ans
Retraitement des crédits-baux	205	111	94	205	
Emprunt obligataire	5 304	497	4 807	5 304	
Emprunts auprès des établissements de crédit	-				
Autres dettes financières diverses	273		273	273	
Dettes Financières	-				
Dette participation des salariés	-				
Concours bancaires courants	7	7		7	
Totaux dettes financières	5 790	615	5 174	5 790	

4.17 Autres passifs courants et non courants

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs	2 470	1 247
Fournisseurs d'immobilisations	1 067	1 202
Totaux fournisseurs	3 537	2 449
Avances et acomptes reçus		
Dettes sociales	828	918
Dettes fiscales	185	98
Comptes courants créditeurs		
Dettes diverses ⁽¹⁾	864	872
Produits différés		
Autres		
Totaux des autres passifs courants	1 877	1 887
Autres passifs non courants	-	-
Totaux autres passifs non courants	-	-
Impôt exigible	18	18

(1) Au 31 décembre 2012, les dettes diverses incluent notamment un complément de prix conditionnel de 750 K€ dans le cadre de l'acquisition de SOTRAPMAG.

4.18 Engagements et passifs éventuels

4.18.1 Engagements financiers donnés

4.18.1.1 Redevances Yaou et Dorlin

Dans le cadre de l'acquisition de SMYD SAS auprès de Golden Star Resources Ltd. et de Guyanor, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter une redevance annuelle totale correspondant à 1% du chiffre d'affaires réalisé sur les sites d'exploitation de Yaou et de Dorlin (CA), ainsi qu'une redevance complémentaire de 1% du CA lorsque le total des redevances cumulées versées (soit 1 % du CA) dépassera un seuil s'élevant à 2 134 K€.

Le total des redevances cumulées au 31 décembre 2012 s'élève à 242 K€.

4.18.1.2 Redevance Paul Isnard

Dans le cadre de l'acquisition des titres miniers Paul Isnard, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter, une redevance trimestrielle sur les ventes des 5 premiers millions d'onces produites ; le taux de redevance étant établi de la façon suivante : jusqu'à 2 millions d'onces produites, 10% des ventes au-delà de 400 USD l'once, puis 5% des ventes au-delà de 400 USD l'once pour les 3 millions d'onces suivants. Dans le cadre de l'Accord avec COLUMBUS, cette redevance est transférée à COLUMBUS et n'a pas d'impact dans les comptes au 31 décembre 2012.

4.18.1.3 Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud

Dans le cadre du rachat à GOLDEN STAR Resources Ltd. de la société ARMINA détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud, AUPLATA a repris les engagements de caution donnés par société la GOLDEN STAR Resources Ltd. vis-à-vis du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

AUPLATA s'engage ainsi à donner à sa filiale les moyens lui permettant de remplir ses obligations en terme de conduite des travaux d'exploration et de réhabilitation des sites.

Les engagements de dépenses liés à l'octroi des PER s'élèvent à 560 K€ pour le PER Bon Espoir et 1 980 K€ pour le PER Iracoubo Sud. Au 31 décembre 2011, ARMINA a respecté les engagements de dépenses du PER Bon Espoir arrivé à échéance. La société ARMINA a déposé une demande de renouvellement de ce PER, laquelle est assortie d'un engagement de dépenses de 1 250 K€ pour la durée de renouvellement du PER.

4.18.1.4 Engagement sur le PER Courrière

Suite à une demande déposée le 17 février 2006, AUPLATA s'est vue octroyer, par arrêté ministériel, en date du 6 mai 2010 et publié au JO du 3 juillet 2010, le Permis d'Exclusif de Recherches dit « Permis de Courrière » (PER Courrière) pour une durée de 5 ans sur une superficie de 14 km². Les engagements de dépenses associés à ce PER se montent à 122,5 K€ sur la durée de vie du titre.

4.18.1.5 Autres obligations contractuelles

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A – 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
<i>En K€</i>				
Dettes à long terme	5 578	497	5 080	-
Obligations en matière de location – financement	205	111	94	-
Instruments financiers dérivés	772	270	502	-
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total	6 555	878	5 676	-

4.19 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Ventes d'or	19 856	12 681
Prestations de services	1 004	560
Total chiffre d'affaires	20 860	13 241

4.20 Charges d'exploitation

4.20.1 Ventilation des achats consommés

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Achats matières premières & autres approvisionnements.	2 945	3 131
Variation stocks matières premières & autres approvisionnements	133	(84)
Achats de marchandises	69	405
Achats de sous-traitance	26	-
Achats non stockés, matériel et fournitures	562	536
Autres services extérieurs ⁽¹⁾	6 735	1 921
Autres charges externes	2 991	2 890
Totaux	13 462	8 799

(1) Correspondant principalement aux charges de sous-traitance minière.

4.20.2 Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Salaires et traitements	3 464	3 914
Charges sociales	1 188	1 028

Le taux de charges sociales se situe à un niveau significativement inférieur à celui de la métropole compte tenu des exonérations et abattements locaux.

4.20.3 Autres charges d'exploitation nettes des produits

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Résultat sur opérations de gestion	93	(2)
Cessions d'actifs	(15)	(39)
Autres	(113)	(128)
Totaux	(36)	(169)

4.21 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

En K€	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux amortissements et provisions		
- immobilisations incorporelles	(2)	2
- immobilisations corporelles	1 357	2 549
- immobilisations en crédit-bail	244	497
Sous-totaux	1 599	3 047
Dotations aux provisions nettes des reprises		
- stocks et encours	52	-
- actif circulant	-	(30)
- risques et charges	(201)	(123)
Sous-totaux	(149)	(153)
Totaux dotations nettes aux amortissements et provisions	1 450	2 894
Dont amortissement des incorporels reconnus à la juste valeur	-	222
Totaux amortissements et provisions, avant amortissement des incorporels reconnus à la juste valeur	1 450	2 672

4.22 Produits et charges non récurrents

En K€	31/12/2012	31/12/2011
Produits non récurrents		
Variation de la JV de l'instrument dérivé lié à la cession de SOTRAPMAG ⁽¹⁾	333	3 133
Subvention d'investissement	-	182
Résultat de dilution ⁽²⁾	252	-
Sous-total produits non récurrents	585	3 315
Charges non récurrentes		
Dotations aux amortissements et provisions		
- immobilisations incorporelles (5)	-	(4 258)
- immobilisations corporelles (5)	-	(2 970)
Dépréciation des titres mis en équivalence ⁽³⁾	(11 496)	
Autres charges non récurrentes ⁽⁴⁾	-	(766)
Sous-total charges non récurrentes	(11 496)	(7 994)
Total net	(10 911)	(4 679)

(1) Ce poste inclut un produit relatif à la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé correspondant à l'engagement d'AUPLATA de céder SOTRAPMAG.

(2) Ce poste correspond à la dilution d'AUPLATA dans COLUMBUS.

(3) Ce poste correspond à la dépréciation des titres COLUMBUS.

(4) Ce poste correspond à des indemnités versées.

(5) Les éléments non récurrents de 2011 correspondent principalement à :

- Une provision pour dépréciation des droits miniers d'ARMINA a été constatée à hauteur de 4 000 K€ ainsi qu'une provision pour dépréciation des frais de recherche et développement chez AUPLATA pour 258 K€,
- Des provisions pour dépréciation à hauteur de 2 754 K€ suite au transfert attendu de SOTRAPMAG qui a conduit en 2011 la Société à déprécier l'ensemble des actifs situés sur les concessions Paul Isnard.

4.23 Coût de l'endettement

En K€	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et charges assimilés	(702)	(605)
Produits des autres valeurs mobilières	14	-
Résultat net sur cession de VMP	-	2
Coût de l'endettement financier net	(687)	(603)
Autres intérêts et produits assimilés	6	11
Différence nette de change	(27)	-
Dotations financières nettes des reprises	-	-
Total des charges et produits financiers	(708)	(593)

4.24 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.24.1 Charges et produits calculés

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1 398	2 924
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	-	-
Autres	(1)	(84)
Charge calculée liée aux stocks options et assimilées	191	330
Dividendes reçus des entreprises associées	-	-
Dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Total charges et produits calculés	1 588	3 170

4.24.2 Détermination du besoin en fonds de roulement

<i>En K€</i>	Ouverture	Activités non poursuivies	Variation exercice	Autres mvts	Clôture
Stocks nets	447		(185)		263
Clients nets	848		(278)		570
Avances et acomptes	4		(1)		3
Créances fiscales et sociales	229		79		309
Comptes courants	38		(3)		35
Débiteurs divers	8		(2)		6
Charges constatées d'avance	55		2		57
Autres					
Sous totaux	1 630		(387)		1 243
Dettes fournisseurs	1 247		288	135	1 670
Dettes fiscales et sociales	1 034		(3)		1 031
Avances et acomptes					
Dette sur participation					
Dettes diverses	872		(38)		833
Comptes courants					
Produits constatés d'avance					
Autres	-				
Sous totaux	3 153		247	135	3 534
Besoin en fonds de roulement	(1 523)		634	135	(2 291)

La colonne « autres mouvements » est composée uniquement d'éléments qui ne génèrent aucun flux de trésorerie.

4.25 Note relative aux parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants du Groupe ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées :

<i>En K€</i>	NG2	PELICAN VENTURE	OSEAD
Compte de résultat 31/12/2012			
Chiffre d'affaires	-	-	-
Autres produits	-	-	-
Achats et charges externes	130	123	156
Résultat financier	-	-	-
Résultat des activités non poursuivies	-	-	-
Bilan 31/12/2012			
Clients	-	-	-
Débiteurs	-	-	-
Fournisseurs	155	-	121
Créditeurs	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-

4.26 Information sectorielle

4.26.1 Information par groupe d'activité

Le Groupe s'organise autour d'un seul secteur relatif à l'exploitation minière d'or primaire. Ainsi, l'information relative à la norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* est présentée dans l'ensemble des états financiers consolidés et de notes de l'Annexe.

4.26.2 Informations par zone géographique

Le Groupe effectue des travaux d'exploration et d'exploitation des sites miniers en Guyane Française. L'intégralité de l'activité du Groupe se fait donc en France.

4.27 AUTRES NOTES

4.28 Effectifs

	31/12/12	31/12/11
Effectifs à fin d'exercice	98	114

4.29 Rémunération des mandataires sociaux

Nous vous présentons les rémunérations et avantages versés à chacun des mandataires sociaux par la Société et des sociétés contrôlées par AUPLATA durant l'exercice écoulé. À l'exception de Monsieur Didier Tamagno, Directeur Général jusqu'au 29 juin 2012, puis Directeur Général Délégué, qui a perçu une rémunération globale brute de 111 K€, aucun autre mandataire social n'a perçu de rémunération et/ou avantages au cours de l'exercice 2012.

Enfin, nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2012, a décidé de ne pas allouer de jetons de présence au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012. Aucun jeton n'a donc été versé à ce titre.

4.30 Faits exceptionnels

Néant.

4.31 Événements postérieurs

4.31.1 Accord avec COLUMBUS GOLD CORPORATION

Selon les termes de l'accord opérationnel et capitalistique (l'« Accord ») entré en vigueur le 29 juin 2011 entre les sociétés AUPLATA, et Columbus Gold Corporation (« COLUMBUS »), cette dernière pouvait devenir, à terme, propriétaire de 100% des concessions Paul Isnard détenues par la filiale SOTRAPMAG en contrepartie d'une émission de titres COLUMBUS, de dépenses d'exploration minimum (7 MUSD sous 2 ans) et de la réalisation d'une étude de faisabilité dans un délai maximal de 4 ans.

Par un courrier en date du 17 avril 2012, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement a estimé les capacités techniques et financières de COLUMBUS comme acceptables et en conséquence a fait part de sa non opposition au transfert des actions de SOTRAPMAG à COLUMBUS.

La cession de SOTRAPMAG a été finalisée le 16 janvier 2013.

4.31.2 Augmentation de capital des sociétés ARMINA et CMD

Le capital de la société ARMINA RESSOURCES MINIERES a été augmenté de 1 306 695 € en date du 15 mars 2013.

Le capital de la société COMPAGNIE MINIERE DE DORLIN a été augmenté de 1 270 000 € en date du 15 mars 2013.

Ces augmentations de capital souscrites à 100 % par AUPLATA SA sont destinées à financer les efforts d'exploration.

4.31.3 Coupon obligataire

Le troisième coupon d'un montant de 595 647 € a été versé aux obligataires le 27 février 2013.

4.31.4 Litige Prud'homal

Un salarié de la société AUPLATA a été licencié en janvier 2013. Le montant total des sommes réclamées à titre de dédommagement s'élève à 146 K€.

4.32 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Société mère au 31/12/2012	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
		31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
<i>Société consolidante</i>							
AUPLATA SA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
<i>Filiales</i>							
SMYD	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
ARMINA	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
CMD 9	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
COLUMBUS GOLD	AUPLATA SA	29,44%	33,10%	29,44%	33,10%	MEQ	MEQ
SOTRAPMAG ⁽¹⁾	AUPLATA SA	N/A	100%	N/A	100%	N/A	IG
CMD ⁽²⁾	AUPLATA SA	100%	N/A	100%	N/A	IG	N/A
VERDAL ⁽²⁾	AUPLATA SA	66%	N/A	66%	N/A	IG	N/A

(1) Filiale cédée au cours du 1^{er} semestre 2013

(2) Filiales créées au cours de l'exercice 2012.

4.33 Reclassement de présentation au compte de résultat consolidé

Comme précisé en note 2.3, le Groupe a procédé à un reclassement de présentation de la production immobilisée au compte de résultat. Conformément à la norme IAS 8, les impacts liés à ces reclassements sur le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont présentés ci-après :

En K€	31/12/2011 publié	Reclassement de présentation	31/12/2011 retraité
Chiffre d'affaires	13 241		13 241
Production immobilisée	2 404	(2 404)	
Production stockée			
Autres produits de l'activité	99		99
Achats consommés	(8 799)	1 022	(7 777)
Charges de personnel	(4 942)	1 067	(3 875)
Impôts et taxes	(198)	3	(195)
Dotations aux amortissements et provisions	(2 894)	312	(2 582)
Écarts d'acquisition négatifs ⁽²⁾			
Autres produits d'exploitation	67		67
Autres charges d'exploitation	(236)		(236)
Résultat opérationnel courant	(1 258)	0	(1 258)
Produits et charges non récurrents	(4 679)		(4 679)
Résultat opérationnel	(5 937)	0	(5 937)
Charge d'endettement financier brut	(605)		(605)
Rémunération de la trésorerie	2		2
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	<i>(603)</i>		<i>(603)</i>
Autres charges et produits financiers	11		11
Résultat courant	(6 529)	0	(6 529)
Impôt sur le résultat	(936)		(936)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	2 016		2 016
Résultat après impôts des activités poursuivies	(5 449)	0	(5 449)
Résultat net des activités non poursuivies	(160)		(160)
Résultat net	(5 609)	0	(5 609)
dont part du Groupe	(5 609)		(5 609)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle			
Nombre moyen d'actions	17 826 351		17 826 351
Résultat net par action des activités poursuivies, en euros	(0,306)		(0,306)
Résultat net par action, en euros	(0,315)		(0,315)